

la sécurité et ce genre de choses, et de donner des descriptions précises et efficaces. Cela signifie, du moins, que les données vous soient fournies avec les détails pertinents et que vous soyez en mesure de les apprécier correctement.

Quant à l'autre point, à savoir les horaires surchargés et la discussion des prévisions budgétaires à la Chambre des communes dont le sénateur Brooks a parlé, je me suis demandé, pour ma part, au cours des ans, si la Chambre des communes poussait assez loin son examen des crédits. En fait, il me semble que trop d'importance a été accordée à des aspects mineurs des prévisions budgétaires et trop peu aux principes fondamentaux. Je pense que la Chambre, comme les Comités, ont maintenant admis ce point puisque, cette année, nous constatons pour la première fois que les prévisions budgétaires sont transmises à tous les nouveaux comités. Il s'agit certainement d'une excellente chose s'ils peuvent recevoir des témoins et des exposés et consacrer plusieurs heures en groupes plus restreints à l'étude approfondie des dépenses projetées par chaque ministère.

Le sénateur BROOKS: C'était une des recommandations de la Commission Glassco.

M. HENDERSON: Oui et, évidemment, cette pratique existe en Angleterre depuis assez longtemps et c'est le point que j'ai moi-même soulevé pendant ces dernières années, tout comme le Comité des comptes publics. Je crois qu'il s'agit d'une démarche réellement constructive. On devrait être en mesure de discuter de façon plus éclairée et avoir l'occasion d'étudier des structures de ces dépenses.

Le sénateur POULIOT: De plus, monsieur Henderson, il me semble qu'on n'observe pas la pratique parlementaire britannique quand la Chambre des communes siège en comité. Quand le budget des dépenses est déposé, les membres, plutôt que de poser des questions, entament des discours...

Le PRÉSIDENT: Cela fait partie de la tradition.

Le sénateur POULIOT: A mon sens, le Comité plénier des subsides se propose, en étudiant le budget des dépenses, de donner au directeur du ministère l'occasion de renseigner pleinement les membres du Parlement, de telle sorte qu'ils sachent quelles sommes ont été consacrées à la construction d'un quai ou d'un autre ouvrage. Il cherche à leur donner des renseignements précis. Les députés peuvent alors décider si ces renseignements sont trop peu nombreux ou trop abondants. Mais, quand quelqu'un se lève pour parler d'un quai, il se met aussi à parler de la beauté du Saint-Laurent et d'autres questions semblables. C'est ridicule.

Le PRÉSIDENT: M. Henderson voudrait-il poursuivre son exposé?

Le sénateur CROLL: Puis-je poser une question à M. Henderson? Si je connais bien la pratique britannique, ils ont un comité...

Le sénateur POULIOT: Le *National Expenditure Committee*.

Le sénateur CROLL: Ils ont un comité représentant tous les partis, qui siège à huis clos et qui, chaque année, étudie un ministère en particulier de façon approfondie. On ne dresse pas de compte rendu. Ce comité étudie à fond un ministère. De cette façon, ils font l'examen successif des différents ministères. C'est leur façon d'agir. Cette méthode a-t-elle des avantages?

Le sénateur BENEDICKSON: La Chambre des communes tend à adopter cette méthode.

M. HENDERSON: Voulez-vous savoir si la méthode britannique est avantageuse?

Le sénateur CROLL: Oui.

M. HENDERSON: Je sais qu'ils ont l'habitude de tenir ces comités à huis clos. Leur Comité des comptes publics tient ses réunions à huis clos. Je crois qu'il en va de même du budget des dépenses, comme vous le dites, bien que maintenant